

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Politique :** *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 133

**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education -  
Enseignement supérieur

Dossier : 190195

**Direction en charge :** Education et Petite Enfance

**Objet :** Favoriser l'éveil, l'apprentissage et la réussite de tous les enfants et les jeunes. Subventions aux associations. Approbation.

**Président :** M. Gaël PERDRIAU, Maire

**Date de convocation du conseil :** 29/03/2019

**Compte rendu affiché le :** 09/04/2019

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 59

**Présents :**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY (Présente jusqu'au vote du 1er voeu concernant les salariés de l'entreprise Titoulet), M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°54 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU (Présente jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE (Présente jusqu'à la question n°72 du projet de l'ordre du jour), M. Serge HORVATH (Présent jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Georges ZIEGLER (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.)

**Absents-Excusés :**

M. Samy KEFI-JEROME (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU) Mme Geneviève ALBOUY (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER)

**Absents :**

M. Florent PIGEON; M. Lionel SAUGUES

**Politique :** *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 133

**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur

Dossier : 190195

**Direction en charge :** Education et Petite Enfance

**Objet :** Favoriser l'éveil, l'apprentissage et la réussite de tous les enfants et les jeunes. Subventions aux associations. Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Le Projet Educatif Local voté le 7 décembre 2015 (délibération n°584) constitue le cadre de référence de l'action éducative de la Ville avec ses partenaires.

Plusieurs associations mettent en oeuvre des projets et des activités à destination des enfants et des jeunes, et sollicitent, à ce titre, des subventions auprès de la Ville de Saint-Etienne.

□ **Motivation et Opportunité :**

La Ville accorde son soutien financier aux associations qui mènent des projets répondant aux objectifs du Projet Educatif Local, et en particulier celui de "Favoriser l'éveil, l'apprentissage, la réussite de tous les enfants et les jeunes".

□ **Contenu :**

La Ville de Saint-Etienne soutient financièrement les associations suivantes :

Aide aux projets

Nom de l'association	Projet	Montant de la subvention proposée 2019
ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES	Aide à l'insertion professionnelle et lutte contre l'illettrisme	2 000,00 €
	Défense de la langue et lutte contre l'illettrisme	950,00 €
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES-CENTRE SOCIAL BEAULIEU	Ludothèque du Centre social	4 000,00 €
UNION DE LA LOIRE DES DELEGUES DEPARTEMENTAUX DE L'EDUCATION NATIONALE	Ecoles fleuries	1 330,00 €
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LOIRE 'MOUVEMENT D'EDUCATION POPULAIRE' FEDERATION DES ORGANISATIONS LAIQUES'	Lire et faire lire – Lectures offertes auprès d'un public d'enfants	2 500,00 €
ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE BERGSON ELEMENTAIRE	Apprendre à raconter	400,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>11 180,00 €</b>

Aide au fonctionnement

Nom de l'association	Montant subvention 2018	Montant de la subvention proposée 2019
COMITE STEPHANOIS DE L'UNION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT	3 600,00 €	3 600,00 €

DU PREMIER DEGRE COMITE USEP		
FEDERATION DES CONSEILS DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DE LA LOIRE	2 850,00 €	2 850,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 450,00 €</b>	<b>6 450,00 €</b>

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

La Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 17 630,00 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>						
<b>Fonctionnement</b>	17 630,00 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution des subventions indiquées ci-dessus aux associations concernées intervenant pour un montant total de 17 630 €
- approuver l'avenant n°3 à la convention financière approuvée par délibération du 26 novembre 2018 avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Loire,
- approuver l'avenant n°1 à la convention financière approuvée par délibération du 11 février 2019 avec la Ligue de l'Enseignement de la Loire,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer lesdits documents dont un exemplaire restera joint au dossier.

<b>Décision :</b> Proposition adoptée	<b>Imputation budgétaire</b> BP 2019-Chapitre 65- Article 6574
<b>Résultat du vote :</b> 54 voix pour, 0 voix contre, 3 abstention(s)	
	<b>Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué</b>
	<b>Samy KEFI-JEROME</b>